

Faisons de la rénovation énergétique des logements la première étape de la reconnexion entre les citoyens et leurs élus

Les résultats de l'élection présidentielle, puis des élections législatives, ont mis en lumière de profonds clivages entre les Françaises et Français. Paradoxalement, tous partagent la volonté de vivre mieux et de désigner les représentants à même de défendre ces intérêts. Le contexte actuel appelle une coopération forte et durable entre les différentes forces politiques pour faire avancer notre pays et éviter les blocages, dans la défense de l'intérêt général. Des sujets peuvent réunir les citoyens.

À ce titre, la question du logement est centrale pour engager une reconnexion entre élus et citoyens. La rénovation énergétique est un sujet important de notre vie quotidienne. Ses enjeux économiques, sociaux et de santé publique ne font que se renforcer au regard du dérèglement climatique.

La rénovation des logements énergivores grève le budget de nombreux ménages et doit figurer parmi les premières préoccupations des élus afin de protéger leur pouvoir d'achat et leur qualité de vie. En matière de santé, les dégâts sont conséquents pour ceux qui se chauffent moins et vivent dans des logements insalubres. Ces problématiques ont été mises en avant par les crises récentes : la crise sanitaire qui a démontré la nécessité absolue de logements sains et dignes, puis la crise ukrainienne avec la montée des prix de l'énergie et ses impacts géopolitiques questionnant la dépendance énergétique de la France.

Plus du quart des émissions de gaz à effet de serre émane du résidentiel. La rénovation énergétique des logements apporte des solutions à la problématique toujours plus centrale du dérèglement climatique. Pour exemple, 200 000 logements individuels rénovés permettraient de réduire ces émissions à hauteur d'un million de tonnes par an.

Dans la suite des plans déjà déployés, un plan massif de rénovation permettrait de répondre efficacement à ces problématiques, en concertation avec les élus nationaux comme locaux, ainsi que l'écosystème économique afférent. Un tel plan permettrait de garantir le développement de filières locales de matériaux, d'accompagner les entreprises du bâtiment et artisans locaux ainsi que de mettre en place des formations spécialisées pour accompagner la reconversion des entreprises et des salariés. Ce plan représente aussi une opportunité économique pour les secteurs et métiers en souffrance.

Un des freins à la rénovation énergétique reste son coût. La mise en œuvre de financements innovants complémentaires a donc vocation à répondre à la question de l'accessibilité et de la massification des rénovations. Le parcours de rénovation énergétique performante (PREP), avec sa méthodologie éprouvée et basée sur la confiance, est une référence et montre l'importance de l'engagement des acteurs économiques, sociaux et politiques locaux. Sa généralisation à l'échelle nationale permettrait de garantir un véritable impact environnemental porté par l'action des territoires avec le concours du gouvernement.

Faire de la rénovation des logements une priorité, c'est réconcilier les citoyens avec leurs élus. C'est donner à l'échelon local les moyens de ses ambitions pour répondre à nos besoins quotidiens, intégrant la santé et l'accompagnement du vieillissement. C'est contribuer aux enjeux de décarbonation. Garantir à toutes les Françaises et les Français de vivre mieux doit être la première étape pour reconstruire le lien entre eux et leurs représentants nationaux et locaux, un lien qui s'érode un peu plus à chaque échéance électorale. Or, la période actuelle nécessite plus que jamais un lien de confiance fort entre tous les acteurs.

C'est grâce à de tels projets de rassemblement que nous devons nous engager pour garantir à toutes et tous des conditions de vie saines et dignes, dans l'intérêt général.

Liste des signataires :

Pascal Canfin - Président de la commission Environnement du Parlement européen

Daniel Cueff - Vice-président de la région Bretagne

Jean-Philippe Dugoin-Clément - Vice-président de la région Île-de-France

André Flajolet - Président du Comité du bassin Artois Picardie

Cécile Gallien - Vice-présidente de l'AMF en charge des communes rurales

Bernard Horenbeek - Président du directoire de la Nef

Jean Jouzel - Climatologue président d'honneur Agir pour le climat

Philippe Laurent - Maire de Sceaux et vice-président de l'AMF

Xavier Lemoine - Maire de Montfermeil et président du territoire Grand Paris Grand Est

Corinne Lepage - Ancienne ministre et avocate

Eric Mestrallet - Pilote stratégique du PREP

Nathalie Nieson - Maire de Bourg-de-Péage, présidente de Territoire d'énergie Drôme - SDED

Patrick Ollier - Président de la Métropole du Grand Paris

Philippe Pelletier - Président du plan Bâtiment durable

Florence Presson - Adjointe au maire de Sceaux, coordinatrice du PREP

Jean-Luc Sadorge - Directeur général du pôle de compétitivité Fibres-Energivie

Catherine Vautrin - Présidente de la communauté urbaine du Grand Reims